



MUNICIPALITE DE PENTHALAZ

Place centrale 5, CP 12, 1305 Penthelaz

Tél. 021 863 20 50 / administration@penthelaz.ch

ACCÈS INTERDIT

Face à l'évolution de la situation du Coronavirus et en application des directives de l'OFSP et de l'ordonnance fédérale du 17 mars 2020, la Municipalité de Penthelaz a décidé d'interdire l'accès aux endroits suivants :

Agorespace
Camping
Cimetière
Places de jeux

Le nombre de cas de Coronavirus augmente rapidement en Suisse. L'ensemble de la population, y compris les plus jeunes, est invitée à adopter un comportement responsable et solidaire.

Cette interdiction est effective dès à présent, soit le 20 mars 2020, et jusqu'à nouvel avis.

La Municipalité

